



Les brèves de LONGNES n° 6

Le mot du maire

Mars 2022



Les jours s'allongent, les premières fleurs éclosent, les arbres s'ornent de leurs premières parures, blanches ou rosées, un doux parfum nous enivre, ça y est, il est là !!!! Le printemps arrive.

Le soleil va reprendre ses quartiers et notre moral sera au beau fixe. Enfin le grand jour est arrivé, les masques sont tombés. À mes yeux, là n'était pas le plus important, l'essentiel est la fin du non-brassage dans nos écoles, nos cantines, finis les cours où se dressaient d'invisibles frontières empêchant ami(e)s, frères et sœurs de partager

des moments de loisirs dans la plus grande incompréhension, puisqu'à peine sorti tout ce petit monde se retrouvait.

Cependant, n'oublions pas les règles de base, conservons les gestes barrières. La municipalité quant à elle, ne diminuera pas ses efforts en matière d'entretien de ses locaux.

Certes, pour nous le ciel s'éclaircit mais ailleurs il s'est soudainement obscurci et c'est au son du canon que l'Ukraine s'est réveillée. Dans un grand élan de générosité, nombres de Longnais ont fait preuve de solidarité, nourriture, vêtements chauds, produits d'hygiène, propositions d'hébergements ont abondé. Qu'ils en soient remerciés. La collecte a pris fin, victime de son succès, le 17 mars au profit de dons, versés à différents organismes.

Sachons apprécier notre chance de vivre dans un pays libre et en paix où vous pourrez vous exprimer démocratiquement, nombreux je l'espère, à l'occasion des élections présidentielles les 10 et 24 avril prochains.

De façon plus prosaïque la vie continue, nous venons d'établir notre budget, exercice chaque année plus compliqué car les dotations de l'état et nos recettes baissent et, comme vous, nous devons faire face à l'explosion des coûts de l'énergie et des matières premières. L'ensemble de notre parc de chaudières étant au gaz, un plan d'économie est en cours.

Il ne vous aura pas échappé le lancement du chantier de l'église, depuis peu les échafaudages s'élancent vers le ciel. S'en suivra dans quelques semaines la sécurisation des départementales, les aménagements du centre bourg sont quant à eux suspendus, la Région ayant reporté au second semestre la tenue des commissions délibérantes.

Je finirai cet édito en précisant que vous pouvez jeter les livres usagés ou trop datés dans vos poubelles jaunes, inutile de les déposer dans la boîte à livres rue des tourelles, et par ce dicton : « la critique est facile, l'art est difficile ».

Lionel BEAUMER
Maire

Pour que les fêtes de Longnes revivent

Rendez-vous le vendredi 8 avril à 20 h 30 à la mairie.



Nous sommes plusieurs conseillers municipaux qui regroupons notre énergie pour relancer les activités de fêtes et de moments de convivialité à Longnes. Le but est de créer une nouvelle association qui prendra en charge toute l'organisation. Nous avons besoin de bénévoles pour venir nous aider à constituer une solide équipe pour lancer de nombreux projets.
ENEZ NOMBREUX ! NOUS COMPTONS SUR VOUS !

**SAMEDI 18 JUIN
FÊTE DE LA MUSIQUE
À Longnes**

**Concerts à partir de 20 h sur la Place Fabian
Pique-nique tiré du sac
Feu d'artifice à la nuit**

Les concerts du Crescendo reprennent...

Le Crescendo a relancé le 12 mars la saison musicale avec deux concerts : les professeurs avec des titres internationaux puis les élèves heureux de s'exprimer.

Rendez-vous en juin pour les prochains concerts :

Vendredi 24 juin - 21 h Karaoké live

Samedi 25 juin - 16 h Concert des élèves

Samedi 27 août - 15 h 13^{ème} festival Méli-Melo'gnes



Le périscolaire prépare aussi la fête !



Après toutes les activités organisées au fil des jours selon les envies et les demandes des enfants, le **20 mai** aura lieu le spectacle de fin d'année : « Voyage autour du monde ».

Les animateurs, en accompagnant les enfants dans leurs émotions et dans l'évènement soutiendront et encourageront les enfants afin de leur faire prendre confiance en eux quel que soit leur rôle dans le spectacle. Ils « visiteront » 6 pays...

Et en avril une chasse aux œufs se prépare...

À l'école

Bas les masques... !

Enfin le sourire et le visage des enfants sans masques !

Les enseignants sont heureux de découvrir le visage de leurs élèves et les enfants heureux d'être délivrés de cette contrainte !

Et Découvertes ! Jeudi 10 mars tous les enfants ont assisté à un spectacle-conférence.

Selon les classes

« Une maison bizarre pour Balthazar »

Thème : maisons d'hier et d'aujourd'hui, évolution au quotidien et dangers de la vie domestique

« Une bouteille flotte au fil de l'eau »

Thème : le monde de l'eau : sources, poissons, rivières, mer et cycle de l'eau

« Les arts... toute une histoire »

Thème : les arts à travers le temps ; préhistoire, Moyen Âge, temps modernes... et aujourd'hui



Paris - Nice



Dimanche 6 mars 2022, la course cycliste « Paris-Nice » a traversé notre village. Sous un soleil printanier, vous avez été nombreux à supporter les coureurs. Un peloton groupé est arrivé depuis Bréval, pour remonter la rue de Versailles et s'est éloigné direction Houdan.

Cette première étape, d'un long périple d'une semaine qui a mené les coureurs à Nice, a débuté sur notre beau plateau pour se terminer boulevard Salengro à Mantes-la-Ville après avoir emprunté deux fois la terrible côte de Breuil-Bois-Robert.

Cette course mythique fêtait son 80^{ème} anniversaire. Elle a vu le jour en 1933, grâce à Albert LEJEUNE pour promouvoir deux de ses journaux, le Petit Journal à Paris et le Petit Niçois à Nice. En 1940, la seconde guerre mondiale et l'occupation sonnent l'arrêt de la course pendant 5 années. Elle reprendra en 1946, et commencera à connaître un franc succès à partir de 1951. La Côte d'Azur fait rêver et la course Paris-Nice est synonyme de route des vacances. Paris-Nice est la première course à étapes de l'année. Elle commence souvent dans la grisaille de la région parisienne pour atteindre le soleil printanier de la Côte d'Azur d'où son surnom de « Course du Soleil ». Cette course offre un terrain de jeu varié en début de saison pour permettre aux équipes de se tester.



Alliant des étapes de plaine favorables aux sprinteurs, et des étapes plus montagneuses dans le Massif Central et les Alpes, plus propices aux échappées, cette course attire les meilleures équipes internationales.

Après le passage de la Garde républicaine, vous avez pu admirer 22 formations avec entre autres nos meilleures équipes françaises, Groupama FDJ, Cofidis, AG2R Citroën Team. Après une petite heure d'attente, les 154 coureurs ont traversé en moins d'une minute notre village. À plus de 40 km/h de moyenne, ce fut difficile de reconnaître nos héros du jour. Félicitations à Christophe LAPORTE, coureur français de l'équipe JUMBO VISMA qui a remporté cette étape après une très belle échappée avec deux de ses coéquipiers dans la côte de Breuil-Bois-Robert.

Le printemps revient... la vie avec...



Avec le retour des jours qui rallongent, la végétation bourgeoine, les insectes bourdonnent, la nature s'éveille... Et si on la regardait autrement ?

Tondre son jardin tardivement permet d'aider les insectes à prendre des forces dès la sortie de l'hiver et d'inviter les hérissons à s'installer, limiter le nombre de taille de ses haies en cette saison permet de laisser s'effectuer la nidification des passereaux et merles, fabriquer son propre compost permet d'amender le sol de façon plus respectueuse...

En intervenant moins, des plantes non souhaitées mais utiles peuvent pousser au milieu de votre jardin, en réservant parfois de belles surprises, comme les orchidées sauvages, bien présentes à Longnes. Alors observons la nature et recensons les espèces qui nous entourent. Les sites d'observation participative peuvent nous y aider (www.vigienature.fr), de nombreuses applications d'identification existent. Le programme « Les sauvages de ma rue » recense notamment les « mauvaises herbes » qui poussent le long des trottoirs, mais vous serez sûrement surpris en tombant sur des pieds de carotte sauvage..

Et si nous réservions tous un bout de notre jardin pour laisser pâquerettes, primevères et autres mellifères s'épanouir ?

Les papillons de mon enfance

Deux beaux buddleias (arbre à papillons), un verger, un potager et derrière ce grand jardin, le Vivier, mare communale où les vaches se désaltéraient.

C'est là que se passent mes vacances chez mes grands-parents à Longnes.

Le 14 juillet 1960 après le déjeuner commence avec mon grand-père botaniste l'inventaire des papillons. On procède dans les règles de l'art de 14 h à 16 h : 100 papillons sont collectés 14 espèces identifiées.



Le Vivier en 1908 et le jardin derrière le mur.

L'été 2020, 60 ans après, il me faudra une dizaine de jours pour recenser les papillons présents. La chute du nombre d'individus est supérieure à 95 %. Que s'est-il passé ?

Entre 1960 et 69, le remembrement change le paysage : le patchwork des champs de trèfle, d'avoine, de luzerne disparaît, ce qui transforme le paysage et la vie des 19 fermes. Certains cultivateurs vont prendre leur retraite et leurs enfants, mes copains d'alors, ne prennent pas la suite. Il ne reste plus que 4 ou 5 « exploitations agricoles » sans animaux... Adieu veaux, vaches, cochons, couvées !

De 1970 à 79 : les vaches ayant disparu, la mare du Vivier est comblée, adieu les « mères Denis » et leur lavoir, adieu les nombreuses petites ruelles avec leurs orties si utiles à la faune.

Un terrain de jeu bien bitumé est créé et les bouses de vaches remplacées par des déchets de toutes sortes.

Les prés n'ont plus d'utilité et sont transformés en champ pour les céréales. On élimine donc les haies.

Les 5 ou 6 cantonniers qui entretenaient les chemins partent aussi à la retraite. Leurs nouveaux collègues sont « rotofil », « souffle-feuilles » et « épareuse », ils consomment moins de jus de la treille mais libèrent plus de décibels... Les insectes en font les frais.

De 1980 à 89, mes grands-parents trop âgés ne peuvent plus entretenir verger, potager, jardin. La tondeuse remplace la faux dont plus personne ne se sert. La haie d'aubépine est supprimée. On note aussi la chute impressionnante du nombre d'hirondelles : j'ai appris à compter avec mon arrière-grand-mère en regardant le regroupement des hirondelles en automne...

De 1990 à 2000, l'utilisation des néonicotinoïdes donnera le coup de grâce aux Lépidoptères et autres insectes.

Pourtant Longnes n'est nullement le mauvais élève de la classe... C'est juste l'archétype de nombreux villages d'Île-de-France et il n'est question ici que des papillons de jour. La pollution lumineuse est un autre danger pour les papillons de nuit !

8 mai 2022 Les seniors se retrouveront...



C'est avec plaisir que nos seniors, jeunes et moins jeunes, se retrouveront pour le repas traditionnel dit « des aînés ». Moment de convivialité que tous seront heureux de retrouver. Ce repas est offert à tous les habitants de plus de 65 ans. N'hésitez pas à vous manifester en mairie si vous n'êtes pas contacté directement par la mairie.

Commémoration du 8 mai

Nous pourrons enfin tous nous réunir pour honorer nos victimes de la guerre.

Rendez-vous le 8 mai à 11 h.



Ukraine



MERCI à tous ceux qui ont contribué à la collecte solidarité du Département.

Gardons les yeux ouverts, ne relâchons pas notre effort de solidarité !



Élections 10 et 24 avril puis 12 et 19 juin

VOTER ! Un DROIT mais surtout un DEVOIR !

Les votes ont lieu à l'urne (salle des fêtes pour Longnes) ou par procuration.

L'électeur peut donner **procuration** à tout moment de deux façons :

En faisant une **demande en ligne** sur le site maprocuration.gouv.fr, qu'il convient ensuite de valider à la gendarmerie dans les deux mois qui suivent.

En se rendant directement à la gendarmerie où l'électeur remplit un formulaire.

L'électeur doit être muni d'un **justificatif d'identité**.

UNE SEULE PROCURATION PAR PERSONNE POSSIBLE

PROCURATION POSSIBLE À UN ELECTEUR D'UNE AUTRE COMMUNE



Inscriptions à l'école

Pour les enfants nés en 2019 et pour les nouveaux arrivants pensez à inscrire au plus vite vos enfants à l'école. L'inscription se fait en mairie aux heures d'ouverture .

Pièces justificatives à fournir :

- livret de famille,
- carnet de santé (vaccinations),
- justificatif de domicile de moins de 3 mois (électricité, gaz, eau, impôts).

Nouveau : application

NOUVEAU : APPLICATION MA SECURITÉ (application gratuite)

Ce nouvel outil permet d'orienter l'usager dans ses démarches, de faciliter le contact avec les unités de gendarmerie, de police et de leur transmettre une information de qualité et de proximité tout en renforçant les liens entre les citoyens et les forces de l'ordre.

PANNEAUPOCKET : vous pouvez ajouter la Gendarmerie Départementale des Yvelines pour recevoir leurs notifications.

